

Baccalauréat en architecture de paysage

(90 crédits)

1-020-1-0



Acquérez des connaissances et des compétences de base en matière de conception paysagère à l'échelle microlocale, locale ou régionale. Deux axes caractérisent l'ensemble de l'enseignement : le développement durable et la relation personne-environnement. Découvrez les outils et méthodes analytiques adaptés aux environnements urbanisés et ruraux, ainsi que les approches et méthodes de conceptualisation et de design. Approfondissez les connaissances théoriques et techniques s'y rapportant, tout comme la discipline et les orientations de travail particulières au design et à la conduite d'un projet. Enfin, développez des compétences pour l'utilisation des outils numériques ou autres qui se prêtent au processus de design et à la représentation des projets.

- Corpus théorique varié : théorie et histoire, outils et techniques d'intervention, pratiques, dimensions socioculturelles et biophysiques
- Plusieurs ateliers de design : lecture et conception des paysages, espaces résidentiels, espaces publics en milieu urbain et périurbain, territoire et paysage rural



Contact : etudiants-apa-1cyc@umontreal.ca

Concevoir et transformer avec audace à la Faculté de l'aménagement

Baccalauréat
en architecture de paysage

umontréal

urbanismepaysage.umontreal.ca
amenagement.umontreal.ca

Suivez-nous !




Faculté de l'aménagement
Université de Montréal 